

VILLE D'ESTAIRES



BRADERIE BROCANTE 2023

Samedi 09 septembre

De 15H00 à 21H00

LES NON-RESIDENTS D'ESTAIRES (particuliers et commerçants)

ENGAGEMENT à déposer en Mairie avec votre paiement (de préférence par chèque)

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

05/07 (14H00-17H00), 07/07 (15H00-19H00), samedi 08/07 (09H00-13H00), 11/07 (16H30-19H30), 12/07 (09H00-12H00), 17/07 (15H00-19H00), samedi 29/07 (08H00-12H00), Dernier délai

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les réservations seront traitées par ordre d'entrée. Pas de remboursement ultérieur
- En cas d'autorisation d'un voisin d'utiliser son emplacement, le mentionner
- Si vous souhaitez être à côté d'un autre ayant réservé, **joindre les fiches ensembles obligatoirement**
- Pas de groupe électrogène autorisé
- L'emplacement sera attribué à la réservation payée. Pas d'appels téléphoniques
- Pas d'arrivées autorisées dans le périmètre avant 14H00; les véhicules étant dans la zone avant cet horaire se verront être mis en fourrière

Le périmètre de braderie-brocante

Rue De Gaulle (église), à partir de la boulangerie, rue Kennedy-angle Ferry, rue du Collège jusqu'à Institut Sacré-Cœur, rue Roche

Présenter une pièce d'identité avec un justificatif de domicile lors de la réservation en mairie avec paiement

8≪	OUPON A RETOURNER EN MAIRIE POUR RESERVATION	V (avec rès	glement)
Monsieur, M	adame :	. (, ,
Adresse:) Particulier
Code Postal:	Ville :	•	
			Commerçant
•	INDIQUER OBLIGATOIREMENT	, ,	,
	Le type de véhicule qui sera autorisé à entrer dans le pe	érimètre	
	() Véhicule léger () Camionnette		
	Marque et immatriculation du véhicule		
	gatoirement si vous venez avec une remorque [] ion si plus de 500 kilos :	OUI	()NON
	erver un emplacement à la Braderie du 09/09/2023 et de nètres à 1 euro le mètre, soit un total de euro Signature		emplacement